LYCÉE PROFESSIONNEL :

EN GRÈVE LE 18 OCTOBRE POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON

Le président Macron persiste à vouloir imposer aux personnels sa réforme des lycées professionnels calquée sur le modèle de l'apprentissage. C'est un exemple révélateur que la méthode ne change pas : aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette annonce brutale et une feuille de route tardive (et floue) alors même que des décisions lourdes de conséquences sont en préparation.

L'augmentation du nombre de semaines de stage impliquera moins de semaines d'enseignement dans nos lycées. Si le président a enfin concédé à dire que l'enseignement général doit rester une composante de la formation des jeunes, il l'a évoqué surtout à l'aune de disciplines qui seraient « fondamentales ». Les langues vivantes, l'éco droit, l'éco gestion, les arts appliqués, l'EPS, la PSE seront-elles considérées comme fondamentales et les postes des collègues concernés préservés ? Sa volonté de renvoyer la ventilation du volume d'enseignement général au niveau local impliquera une remise en cause du caractère national de l'accès aux formations professionnelles pour les jeunes et des diplômes professionnels. Nos organisations syndicales sont fermement attachées au principe d'égalité de notre école républicaine et revendiquent le maintien d'une grille horaire nationale pour toutes les filières professionnelles. Elles revendiquent aussi une dimension émancipatrice de la formation des jeunes à laquelle participent toutes les disciplines.

Cette diminution du temps scolaire percutera aussi les enseignant·es de matière professionnelle pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion. L'expérience vécue dans ce domaine par nos collègues de Gestion-Administration nécessite des engagements fermes du ministère pour permettre de vraies reconversions et se donner les moyens d'une vraie politique RH.
Nos élèves sont contraints par les lieux de stages. Nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas leur proposer l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans les lycées professionnels pourtant indispensables à l'obtention de leur diplôme.

Il veut imposer dès la 5ème de collège un dispositif « Avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises. Pour nos organisations il faut renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation et préparer les collégiens à tous les parcours d'orientation sans exception.

Oui la carte des formations doit évoluer, nous le portons haut et fort depuis des années. Pour nos organisations elle doit évoluer dans l'intérêt général du pays au prisme des grands enjeux écologiques, de la prise en charge du Grand âge, de la nécessaire réindustrialisation, du numérique... D'aucune façon, son « évolution » ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises : chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel, doit pouvoir trouver la formation de son choix.

Pour nos organisations syndicales la CGT Agri, la CGT Educ'action, la CNT-FTE, le SE-UNSA, le SNALC, le SNEP-FSU, le SNES-FSU, le SNFOEP, le SNUEP-FSU, la CGT Enseignement privé, le SNETAA-FO, le SNETAP-FSU, le SNUPDEN-FSU, le SUI-FSU, SUD rural et SUD Éducation, l'urgence est de renforcer les lycées professionnels et de donner plus de temps et de moyens aux personnels pour faire réussir tous les élèves.
La réforme est à l'opposé de nos ambitions, c'est pourquoi nos organisations appellent à une journée de grève le mardi 18 octobre, point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet.

Montreuil le 23 septembre 2022

RETRAIT DU PROJET MACRON
Mais pourquoi autant de signataires ?

Le président Macron veut "ré-arrimer très en profondeur" le monde du travail et les lycées professionnels, en développant les temps de stage d'au moins 50%.

INCIDENCES :

- Pour les enseignants de matières générales

Extrait :

"L'augmentation du nombre de semaines de stage impliquera moins de semaines d'enseignement dans nos lycée. Si le président a enfin concédé à dire que l'enseignement général doit rester une composante de la formation des jeunes, il l'a évoqué surtout à l'aune de disciplines qui seraient fondamentales"

Quelles seront les disciplines fondamentales ? Langues vivantes, disciplines fondamentales ? L'économie, discipline fondamentale ? Biologie, discipline fondamentale ? ...

- Pour les enseignants de technique

Extrait :

"Cette diminution du temps scolaire percutera aussi les enseignant-es de matières professionnelles pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion"

Prêt pour la reconversion ???

- Pour les enseignants contractuels

Désolé de vous le dire, mais vous serez la variable d'ajustement, les deuxièmes victimes de cette réforme.

- Pour les enseignants du CFA -CFPPA

Désolé, il y a fort à parier que vous aussi, vous serez aussi fortement impactés : les titulaires des lycées n'ayant plus assez d'heures pour assurer leur temps plein, ils compléteront leur service dans les CFA !

- Pour toutes les équipes pédagogiques de Bac Pro

Quel avenir dans ce contexte, pour la réforme du tronc commun de Bac Pro en cours de déploiement ?

TOUS EN GREVE LE MARDI 18 OCTOBRE-
point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet.